



SALARIÉS CONTRACTUELS DU GPU

MÉDECINE SPÉCIALISÉE SNCF

BIENTÔT, VOUS Y AUREZ DROIT GRÂCE À L'UNSA !

La Direction des Services médicaux SNCF vient d'annoncer que « *la DRH Groupe a pris la décision d'ouvrir les consultations de médecine de soins spécialisée, hors médecine générale, aux salariés contractuels du GPU SNCF* », à l'échéance prévisionnelle de septembre 2022. ...

7

avril 2022 est la date à laquelle la direction a fait cette annonce dans le cadre d'une communication écrite interne.



LES MODALITÉS PRATIQUES SERONT PRÉCISÉES AUX CONTRACTUELS ULTÉRIEUREMENT.



UNSA-FERROVIAIRE



EN BREF

Après le maintien de l'accès à cette médecine spécialisée SNCF pour les futurs salariés transférés du Groupe public unifié (GPU) – qui relèveront également selon la loi du régime général d'assurance maladie – que l'UNSA-Ferroviaire avait également obtenu dans le cadre de l'accord « *sac à dos social* » au sein de la branche, **c'est une nouvelle revendication de l'UNSA-Ferroviaire qui aboutit !**

EN DÉTAIL

En effet, le Pôle protection sociale de la fédération UNSA-Ferroviaire n'a cessé de porter l'ouverture aux contractuels de la médecine de soins SNCF auprès des cabinets ministériels, de la DRH du GPU et



au sein de la Commission supérieure de la santé (CSS), instance paritaire nationale du GPU spécifique à la médecine de soins. Ainsi et lors de la dernière séance de cette CSS du 21 décembre 2021, la direction confirmait à l'UNSA-Ferroviaire « *attendre la réponse de la DRH Groupe sur le scénario retenu et les démarches à conduire vers les organismes de sécurité sociale* ».

LORS DE CETTE RÉUNION, L'UNSA-FERROVIAIRE AVAIT ÉTÉ LA SEULE ORGANISATION SYNDICALE À QUESTIONNER LA DIRECTION PAR ÉCRIT SUR CE DOSSIER.

Les salariés contractuels continueront à relever du parcours de soins coordonnés actuel tel que défini par l'Assurance maladie et devront continuer à consulter leur médecin généraliste habituel. ”
Précision de la direction du 7 avril dernier concernant la médecine générale

L'UNSA SUIVRA CE DOSSIER

Si sur ce point l'UNSA-Ferroviaire entend les motifs d'ordre juridique exposés par la direction, elle ne manquera pas de revenir sur l'ensemble de ce dossier lors de la prochaine commission supérieure de la santé programmée en mai prochain.



L'UNSA-FERROVIAIRE A ÉTÉ ENTENDUE

Dans le contexte de saturation de notre système de santé et de désertification médicale sur certains territoires, l'UNSA se félicite d'ores et déjà d'avoir été écoutée : cette ouverture de la

médecine spécialisée SNCF aux contractuels du GPU constitue une décision d'intérêt général en matière de santé publique et une vraie plus-value pour les salariés concernés.

VOUS POUVEZ COMPTER SUR L'UNSA, ORGANISATION SYNDICALE RESPONSABLE ET FORCE DE PROPOSITIONS, POUR OBTENIR DES DROITS NOUVEAUX POUR TOUS LES SALARIÉS DU FERROVIAIRE !